

**COMMISSION SERVICES A LA POPULATION**  
**REUNION DU 26 JUIN 2006 – HIERES SUR AMBY**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

| <b>Noms – Prénoms</b> | <b>Structure</b>                        |
|-----------------------|---|
| ANTOINE Cathy         | Association la ribambelle               |
| ATTAWAY Odette        | Adjointe maire de Montalieu-Vercieu     |
| BERTHET Lucie         | Adjointe maire de Chavanoz              |
| BERTHET Pierre        | Ecole de musique intercommunale         |
| BLANC Dominique       | Maire de Hières sur Amby                |
| BROUTIER Madeleine    | Association bel arc en ciel             |
| CHAMBERAUD Pierrette  | Bibliothèque intercommunale             |
| CLEUX Vincent         | Syndicat mixte de la boucle du Rhône    |
| DELESTRAT François    | Le centre du son                        |
| DIAS José             | Maison du patrimoine de Hières sur Amby |
| DILIAKOU Claudette    | Association bel arc en ciel             |
| FAVRAT Daniel         | MJC de Montalieu Vercieu                |
| GIRANTON Chantal      | Adjointe maire de Choezeau              |
| GIRARD Stéphane       | Centre socio-culturel des Avenières     |
| GOY Viviane           | Adjointe maire de Pont de Chéruy        |
| GUILLOUD Michel       | MJC Montalieu Vercieu                   |
| LE MARREC Stéphanie   | Comité d'expansion                      |
| MAILLET Annie         | Bibliothèque de Creys Mépieu            |
| MARTIN Isabelle       | Fédération ADMR                         |
| MAYRAND Jean Claude   | Adjointe Mairie de la Balme les Grottes |
| MORNEY Roger          | Cté de communes du pays des couleurs    |
| PUTINIER Marie Jo     | ADMR Montalieu-Vercieu                  |
| RIBET Brigitte        | Médiathèque les Avenières               |
| WASIK Josette         | Adjointe Mairie de Hières sur Amby      |
|                       |   |
| <b>Excusés</b>        |   |
| DELAQUAIZE            | DDASS                                   |
|                       |   |

**Ordre du jour :**

- ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA
- ② Présentation du CDRA II : organisation, méthode de travail, calendrier
- ③ Présentation du Diagnostic et débats

## ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA (2001-2006)

- 13.6 M d'€ engagés (plafonnés)
- 3.9 M d'€ de subventions Région (29%)
- 1.2 M d'€ de subventions Département (9%)
- 291 dossiers engagés
- 119 structures bénéficiaires :
  - Les 4 communautés de communes
  - 4 autre EPCI (Tourisme, Culture, Déchets, Aménagement)
  - 25 communes
  - Les 3 chambres consulaires
  - 23 associations (Développement économique, Insertion, Tourisme, Agriculture, Social, Commerce)
  - 48 agriculteurs ou structures agricoles
  - 12 particuliers (gîtes et chambres d'hôtes)

Les actions sur le volet Services à la population – Santé - Culture :

|    | Objectifs   | Engagé  | Prévu   | %    |
|----|---|---------|---------|------|
| 10 | <b>Soutenir les activités éducatives et culturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude d'un centre nautique</li> <li>▪ Aménagement d'un pôle Petite Enfance</li> <li>▪ Projet de vie à la maison de retraite</li> <li>▪ Aménagement de pôle culturel</li> <li>▪ Soutien à l'école de musique intercommunale</li> <li>▪ Soutien associations/manifestations culturelles</li> <li>▪ Mise en réseau des bibliothèques</li> </ul> | 519 000 | 552 000 | 94 % |

*en montant de subvention régionale en euros.*

## ② Présentation du CDRA II :

### Le territoire candidat :

Suite au désengagement de la communauté de communes Portes Dauphinoises de Lyon Satolas, le périmètre concerné s'appuie sur 3 EPCI :

- la communauté de communes des Balcons du Rhône,
- la communauté de communes de l'Isle Crémieu
- la communauté de communes du Pays des Couleurs

et des communes isolées

- les communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chérucy et Tignieu Jameyzieu

Le périmètre définitif du CDRA ne sera arrêté qu'au moment de la signature de la charte. Seules les structures (publiques, privées et associatives) basées sur le territoire candidat pourront bénéficier des subventions du CDRA.

## **L'organisation du CDRA**

### 1- Un Comité de pilotage

*Composition : 23 élus représentant les collectivités adhérentes et la Région*

*Chef de projet : Alain MOYNE BRESSAND*

*Rôle : Décision et validation*

### 2- Un conseil local de développement (CLD)

*Composition : Acteurs socio-économiques du territoire, citoyens participant aux commissions*

*Président : Christian GIROUD*

*Rôle : Consultation et avis du conseil de gouvernance*

Les participants aux commissions adhèrent directement au CLD. Ceux qui le souhaitent peuvent participer au conseil de gouvernance.

### 3- Six commissions

*Composition : Ouvert largement à la société civile et aux élus locaux*

*Référents des commissions : 1 ou 2 référents désignés par le comité de pilotage et le CLD*

*Rôle : Proposition*

| <b>STRUCTURE</b>               | <b>COMPOSITION</b>         | <b>ROLE</b>        |
|--------------------------------|----------------------------|--------------------|
| Comité de pilotage             | Elus                       | DECISION           |
| Conseil Local de Développement | Socioprofessionnels        | CONSULTATION -AVIS |
| Commissions thématiques        | Elus + socioprofessionnels | PROPOSITION        |

Pour la commission Services à la population – Santé - Culture, les référents sont :

- Référents Comité de pilotage :

*Dominique BLANC, Hières sur Amby*

*Roger MORNEY, Les Avenières*

- Référent CLD :

*Marie-Jo PUTINIER, ADMR Montalieu Vercieu*

## **La méthode de travail**

La procédure CDRA implique 4 phases successives qui donnent lieu à un document à présenter à la Région :

1- *Candidature (présenté en avril 2006)*

2- *Charte de développement durable à 10 ans*

3- *Contrat définitif à 5 ans*

4- *Avenant(s)*

Pour élaborer des documents, le comité de pilotage s'appuie sur les commissions de travail thématiques. Celles-ci ont pour mission de

proposer un diagnostic, des objectifs de développement (charte) et des pistes d'actions.

Pour cela, elle s'appuie sur les travaux produits lors de la réflexion sur le SCOT, notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations Générales (DOG).

## **Les principes**

Le projet de CDRA devra s'appuyer sur les principes suivants :

### *1- Développement durable :*

Prise en compte des 3 dimensions économique, sociale et environnementale dans l'élaboration des projets

### *2- Transversalité*

Priorité aux projets répondant à des besoins transversaux (concernant les 3 cantons), puis intercommunaux enfin locaux

### *3- Co-construction et concertation*

Entre élus politiques et les acteurs de la société civile

### *4- Innovation et expérimentation*

## **Le financement**

La région prévoit un budget de subvention pour notre territoire entre 2007 et 2012 de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros. La répartition de ce budget sera validée par le comité de pilotage dans le contrat définitif.

La subvention régionale s'élèvera à 30 % en moyenne du montant des actions du contrat, soit une valeur totale maximum de dépenses de 15 millions d'euros.

Les 70 % restants seront financés par les porteurs de projets ainsi que par d'éventuels autres partenaires (Europe, Conseil Général...)

## **Le calendrier**

Un calendrier prévisionnel détaillé est présenté. Il prévoit la présentation du diagnostic en octobre 2006, de la charte en décembre 2006 et du contrat définitif en juin 2007.

6 réunions de chacune des commissions sont prévues pour mener à bien cette réflexion. Des groupes de travail sur des sujets bien ciblés pourront être mis en place.

### ③ **Présentation du Diagnostic et débats**

Sur la base des documents suivants (1999-2001):

- Diagnostic réalisé sur le thème "Service à la population" lors de la préparation du précédent contrat,
- Thèmes et pistes de travail proposés lors du 1<sup>er</sup> CDRA

La parole circule sur les besoins et enjeux principaux des acteurs locaux en matière de Services à la population, Santé et Culture.

Un document synthétique relatant les besoins exprimés sur ces thématiques est joint en annexe.

Des éléments de diagnostic plus précis seront apportés sur les sujets abordés au fur et à mesure des commissions.

#### **Prochaine commission :**

Elle aura lieu le **mardi 5 septembre 2006 de 18h30 à 20h30** en mairie des Avenières.